

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

EXPERT EN PRÉVENTION DES RISQUES
ET EN GESTION DES CRISES
DANS L'INDUSTRIE



UN DIPLÔME D'EXCELLENCE

Le Mastère Spécialisé (MS) « Expert en prévention des Risques et en gestion des Crises dans l'industrie » est un diplôme de niveau Bac+6 délivré par Mines Paris.

La formation est dispensée à Sophia Antipolis (Alpes Maritimes, 06).

Le MS est labellisé par la Conférence des Grandes Écoles et certifié par France Compétences au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 36225).



THÉORIE ET PRATIQUE DE LA SÉCURITÉ

Ce MS vise à former des experts spécialisés dans la prévention des risques et la gestion des crises.

La formation commence au mois d'octobre et se termine au mois de septembre.

Elle peut se dérouler à temps plein sur financement personnel, ou s'organiser en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise partenaire.

Le partenaire de l'alternance est l'AFI24.

Durant leur année de formation, les étudiants sont amenés à développer des compétences fortes pour répondre aux besoins des entreprises en matière de sécurité industrielle et de santé et sécurité au travail, en reliant en permanence « théorie et pratique », devise de Mines Paris.

FORMATION ACADÉMIQUE

La partie académique comprend 495 heures de cours et d'activités.

Elle se compose d'un passeport, d'un module introductif, de quatre modules d'activités et de l'Acte d'Entreprendre en Sécurité (AES).

PASSEPORT

Développer des compétences transversales en lien avec la communication et l'argumentation.

MODULE INTRODUCTIF

Comprendre l'évolution de la société industrielle et de la perception des risques qu'elle engendre depuis le XIXe siècle.

MODULE 1

Prévenir les risques industriels en développant une pensée critique sur l'acquisition des données de la sécurité et leur mise en œuvre sous la forme de méthodologies et de modèles.

MODULE 2

Prévenir les risques humains et organisationnels en développant une pensée critique sur l'utilisation des concepts, des méthodes et des outils d'analyse.

MODULE 3

Gérer les crises liées aux accidents en développant une pensée critique sur les logiques à l'œuvre dans les situations anormales, incertaines et extrêmes.

MODULE 4

Conduire une enquête d'accident en développant une pensée critique sur les fondements théoriques et les pratiques opérationnelles du dispositif déployé.

AES

Réaliser un projet innovant en autonomie présenté en juin à un jury d'industriels.



FORMATION EN ENTREPRISE

Les étudiants en contrat de professionnalisation alternent une période académique de trois semaines et une période de trois semaines dans leur entreprise partenaire.

Les étudiants à plein-temps travaillent une « Majeure » choisie parmi les quatre modules d'activités du programme. Ils complètent leur formation académique par un stage en entreprise d'une durée de quatre à six mois.

En entreprise, alternants et plein-temps réalisent des missions de sécurité à haute valeur ajoutée.

COÛT DE LA FORMATION

17 300 €

pris en charge par l'entreprise ou l'étudiant



POUR CANDIDATER

Être inscrit en dernière année de Master ou d'École d'ingénieurs, ou être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5.

Envoyer, à compter du 1er février de chaque année, un dossier composé d'un CV, d'une copie du dernier diplôme, des deux derniers relevés de notes, d'une lettre de motivation, de deux lettres de recommandation (encadrant académique et tuteur en entreprise).

CANDIDATURE EN LIGNE

Cliquez [sur le lien](#) pour candidater en ligne.

Le responsable de la formation est Aurélien Portelli.
(aurelien.portelli@minesparis.psl.eu)

